

*COMMUNE
DE
L'ABBAYE*



COMPTES 2016

TABLE DES MATIÈRES

Comptes de Fonctionnement & Bilan 2016

	Page	
Exposé des motifs	1 à 8	(8 pages)
Comptes de fonctionnement	9 à 15	(7 pages)
Récapitulation par natures	16	recto/verso
Bilan	17 à 18	(2 pages)
Tableau des amortissements Tableau de répartition des intérêts	19	recto/verso

*** * * * *** **Annexes** *** * * * ***

Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux	Annexe - A	page 1 - 3
Groupement forestier du Mollendruz	Annexe - B	page 4
Rapport de la Protection civile	Annexe - C	page 5
SDIS Vallée de Joux	Annexe - D	page 6 - 7
Vallée de Joux Tourisme	Annexe - E	page 8 - 10
Ordures ménagères et déchets Vallée de Joux	Annexe - F	page 11



DE
L'ABBAYE

Tél. 021 841 16 33
Fax 021 841 19 72
municipalite@abbaye.ch

AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1344 L'Abbaye

Réf. CB/mc

Préavis n° 02/2017

Rapport de gestion et comptes de l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères),

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 1^{er} avril 1993, et du règlement de Conseil communal du 1^{er} janvier 2016 (accepté lors de la séance du 6 octobre 2015), la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2016.

Vous trouverez également en annexe de ce fascicule les comptes des Ecoles primaires et secondaires de la Vallée de Joux, les comptes du Groupement forestier du Mollendruz, le rapport de la Protection civile régionale, les comptes du SDIS et le rapport de Vallée de Joux Tourisme et une annexe sur le coût des déchets Vallée de Joux.

Pendant l'exercice mentionné, la Municipalité a tenu 45 séances, sans compter les nombreuses séances de délégation, les séances intermunicipalités et celles avec les divers Services de l'Etat de Vaud.

Durant l'année 2016, il a été délivré:

- 12 permis de construire (nouvelle constr.)
- 6 permis d'utiliser et/ou d'habiter
- 3 permis de fouille
- 25 permis de construire avec dispenses d'enquête publique

Les comptes de fonctionnement 2016 se présentent comme suit :

Aux charges	frs	6'057'993.74
Aux revenus	frs	6'109'570.48
Excédent de recettes	frs	51'576.74

Le budget 2016 voté par le Conseil Communal, prévoyait :

Aux charges	frs	7'110'640.00
Aux revenus	frs	7'015'248.00
Excédent de dépenses	frs	95'392.00

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2016. Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations.

Mardi 22 mars 2016

Préavis 01/2016 Réfection de route - Les Bioux. Chez-Burquin/Chez-Aaron - ACCEPTE

Mardi 21 juin 2016

Préavis 02/2016 Comptes 2015-ACCEPTE

Préavis 03/2016 Arrêté d'impôt 2017-ACCEPTE (taux 76 points)

Préavis 04/2016 Rénovation équipement HdV-ACCEPTE

Mardi 06 septembre 2016

Préavis 05/2016 Autorisation de plaider -ACCEPTE

Préavis 06/2016 Autorisation de dépense -ACCEPTE

Préavis 07/2016 Indemnités & traitements 2016-2021 -ACCEPTE

Préavis 08/2016 Convention intercommunale SDIS -ACCEPTE

Mardi 13 décembre 2016

Préavis 09/2016 Plafond d'endettement-ACCEPTE (16.950 millions)

Préavis 10/2016 Budget 2017-ACCEPTE

Bureau du Conseil communal (législature 2016-2021)

Siegrist, Werner ; Président

Meylan, André ; Vice-Président

Rochat, Jacques ; Secrétaire du Conseil

Cabras, Roberto ; Scrutateur

Golay, Sylvette ; Scrutatrice

Kölla, Isabelle ; Scrutatrice suppléante

Rochat, Steven ; Scrutateur suppléant

Conseil communal (législature 2016-2021) par ordre alphabétique

Berney, Gaël ; Membre

Berney, Luc ; Membre

Berney, Michel ; Membre

Bifrare, Jean-Noël ; Membre

Bonny, Joakim ; Membre

Du Bois, Bertrand ; Membre

Golay, Jean ; Membre

Grobet, Heidi ; Membre

Harlé, Carole ; Membre

Magnenat, Gilbert ; Membre

Müller, Bernard ; Membre

Peter, Daniel ; Membre

Poget, Jean-Paul ; Membre

Rieben, Johann ; Membre

Rochat, Jacky ; Membre

Rochat, Véronique ; Membre

Vuilleumier, Hugues ; Membre

Berney, Louis-François ; Membre

Berney, Marie-Josèphe ; Membre

Bifrare, David ; Membre

Bonny, Jean-Victor ; Membre

Cabras, Roméo ; Membre

Favre, Jämes ; Membre

Golay, Pierre ; Membre

Guillemin, Jean ; Membre

Herrmann, Thomas ; Membre

Meylan, Pascale ; Membre

Parry, Jonathan ; Membre

Poget, Camille ; Membre

Reymond, Mathieu ; Membre

Rochat, Gilbert ; Membre

Rochat, Michèle ; Membre

Siegrist, Hélène ; Membre

Rochat, Laurent ; Membre

TITRES - Dossier BCV 751.93.20				Estimation	Valeur comptable
343 actions	de frs	10.--	B.C.V.	221'235.00	27'440.00
1030 actions	de frs	25.--	Romande Energie SA	1'323'550.00	25'750.00
365 actions	de frs	1'000.--	S.E.V.J. S.A.	pas de cours	365'000.00
5 parts	de frs	100.--	Coop. Mut. Vaudoise	pas de cours	500.00
2'413 actions	de frs	100.--	Centre Sportif Vallée	pas de cours	-.--
3 actions	de frs	100.--	S.A.P.J.V. L'Isle	pas de cours	-.--
10 actions	de frs	100.--	Grottes de Vallorbe	300.00	-.--
265 actions	de frs	100.--	Télési du Lac de Joux	pas de cours	2.00
10 parts	de frs	10.--	Coop. Vaud. Caution	pas de cours	1.00
735 actions	de frs	50.--	A.V.J. S.A.	pas de cours	-.--
286 actions	de frs	10.--	Travys SA Yverdon	pas de cours	-.--
5 actions	de frs	100.--	Cie Générale de Navigation sur le Lac Léman SA – Lausanne	5.00	500.00
parts	de frs	18'500.--	Cie Navigation Lac de Joux	pas de cours	-.--
50 parts	de frs	75.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	1.00
1 part			Théâtre du Jorat s.v.n.	pas de cours	-.--

Total dossier BCV	1'545'090.00	419'194.00
-------------------	--------------	------------

Dépôt 20 6.107.056.04 Crédit Mutuel de la Vallée S.A. - Estimation Valeur comptable

7 actions	de frs	100.--	Crédit Mutuel Vallée SA	7'309.00	2'310.00
Total dépôt Crédit Mutuel de la Vallée SA				7'309.00	2'310.00

Titres présentés			Estimation	Valeur comptable	
5 parts	de frs	100.--	B.V.A Holding N° 745 à 749	pas de cours	-.--
1 action	de frs	100.--	Centre sportif Vallée N°28'632	pas de cours	100.00
5 actions	de frs	1'000.--	Cridec S.A. N°4580 à 4584	pas de cours	1.00
30 parts			Train à vapeur n° 173 à 202	pas de cours	1.00
5 parts	de frs	100.--	Centre Nordique du Mollendruz N° 36 à 40	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	100.--	Ass. Tourisme Social Vallorbe N° 634 à 638	pas de cours	-.--
1 certificat	N° 51/08 de 55 actions nominatives de frs 800.-- et de 2 actions nominatives de frs 2'400.-- libéré à 100% - Valorsa Penthaz			pas de cours	-.--
1 certificat de parts sociales			Fondation Espace Horloger	pas de cours	1.00
40 parts	de frs	250.--	A.F.V.-B.V.	pas de cours	-.--
5 parts	de frs	2'000.--	Maison d'Accueil N° 2000.04 à 2000.08	pas de cours	-.--
25 parts	de frs	100.--	Sté Asile du Marchairuz	pas de cours	-.--
25 parts	de frs	200.--	Grenadiers –Les Bioux	pas de cours	-.--
5000.-	certificat de participation au capital Sodefor II			pas de cours	-.--
Total				-.--	103.00

Titres non présentés

2100.- parts	Tennis Club du Lac Brenet	pas de cours	1.00
--------------	---------------------------	--------------	------

Total Général	1'552'399.00	421'608.00
----------------------	---------------------	-------------------

Municipalité

Municipalité (législature 2016-2021)

Bifrare, Christophe ; Syndic

Dicastères : Administration générale / Finances / Police des constructions / Tourisme

Représentations et activités principales: Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux) (Vice-présidence) / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois) (suppl.) / ADAEV (ass. pour le développement des activités économiques de la Vallée) / Commission de salubrité / Commission de recours / Police des constructions / Vallée de Joux tourisme / Fonds Terra Joux / ValTV / GRIM (Groupement intermunicipalité)

Rochat, Paul-Claude ; Vice-syndic

Dicastères : Domaines & Alpagnes / Forêts / Défense Incendie / Protection civile / Police

Représentations et activités principales: La Forestière + Sodefor / PNRJV (Parc Naturel Régional Jura Vaudois) / Convention de Tir sur le Mont-Tendre / La Garde du Lac / Coopérative du Marchairuz / Télési du Lac de Joux (Conseil d'administration) / Délégué SEVJ (Société électrique Vallée de Joux) / Fête Nationale

Grobéty, Philippe ; Municipal

Dicastères : Voirie / Routes + Travaux / Eclairage public / Amarrages

Représentations et activités principales: Valorsa / Romande Energie / Conseil d'administration du Centre sportif / SEVJ (délégué) / FHVJ (fondation de l'Hôpital de la Vallée de Joux) / Conseil d'administration de l'AVJ (Autos transports Vallée de Joux) (Présidence) / Amarrages / Commission des traitements

Berketold, Patrick ; Municipal

Dicastères : Instruction publique & cultes / Affaires sociales / Sté culturelles et sportives / Cimetières / Pompes funèbres

Représentations et activités principales: Comité directeur de l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Conseil d'administration de la SEVJ (Société Electrique Vallée de Joux) / ASPMAD (Ass. pour la santé la prévention et le maintien à domicile) / ARAS (Association de communes région RAS Jura – Nord vaudois) et AJOVAL (Réseau enfance Orbe la Vallée) / Conseil de Fondation de l'IDEA / Comité de l'Ecole de musique / Comité des Pompes funèbres – Cimetières / Conseil de Fondation Ruth et Friedrich Grohe / Conseil de Fondation Aide Familiale / Conseil de Fondation des Aristochats et UAPE / FHVJ (fondation de l'Hôpital de la Vallée de Joux) / eHnv (établissements Hospitaliers du Nord vaudois) / Conseil d'établissement de l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux)

Burnier, Henri ; Municipal

Dicastères : Epuration & PGEE / Aménagements du territoire (LATC) / Bâtiments

Représentations et activités principales: Conseil d'administration de l'AVJ (Autos transports Vallée de Joux) / GRIM (Groupement intermunicipalité) / Fondation de l'Espace Horloger / Délégué à l'ASIVJ (Association scolaire intercommunale Vallée de Joux) / Amis de Florère / Contrôle des citernes / Commission de salubrité

Administration générale, finances

Les comptes de l'exercice 2016 se présentent de la manière suivante :

a) Excédent de dépenses avant amortissement et l'évaluation de correction de la participation au fonds de péréquation et à la facture sociale cantonale :	frs.	- 578'033.26
b) Amortissements : (budgété)	frs.	- 314'390.00
c) Evaluation correction participation fonds de péréquation : (en n/faveur)	frs	826'000.00
d) Evaluation correction facture sociale cantonale : (en n/faveur)	frs	118'000.00

Excédent de recettes après attributions et correction (péréquation): frs + 51'576.74

Malgré le résultat du chapitre impôt et avec la correction « estimée » de la péréquation, le résultat de l'exercice 2016 est positif, les différences notables par rapport au budget sont les suivantes :

Bonus sur péréquation 2015, AJOVAL, Gendarmerie	fr.	228'500.00
Estimation retour s/péréquation 2016	fr.	944'000.00
retour s/péréquation 2016 (déjà au budget)	fr.	-238'900.00
Coût des intérêts « passif » moins élevés que prévu	fr.	25'000.00
Retrait s/ Fonds route	fr.	50'000.00
Charges plus élevées (comparasion s/budget)	fr.	-157'000.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre divers	fr.	74'900.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 430	fr.	102'000.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - 4ème tranche sociale réduite	fr.	150'000.00
Charges moins élevées (comparasion s/budget) - chapitre 730 (Ajoval-Avasad-Uape)	fr.	43'000.00
Recettes « globales sur le chapitre impôts »	fr.	-1'075'000.00
Résultat +51'100 , soit Budget - 95'4000 +146'500 - ci-contre	fr.	146'500.00

La marge d'autofinancement pour l'année 2016 est d'env. fr. 301'073.- (cf. page suivante) différence entre les charges et recettes « épurées » (CFE et RFE). Les ratios financiers MA/EN et MA/RFE sont inférieurs à ceux qui seraient idéaux.

Péréquation et facture sociale par rapport au budget

Une correction de fr. 944'000.00 (826'000.00 et 118'000.00) a été estimée en rapport avec les acomptes payées pour l'année 2016 et ceux qui seront réellement dus, selon les recettes enregistrées.

Pour information ci-dessous l'évolution de la valeur du point d'impôt des années 2013 à 2016.

Valeur du point d'impôt - comptes 2013 : frs 55'552.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2014 : frs 60'910.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2015 : frs 49'271.-

Valeur du point d'impôt - comptes 2016 : frs 41'169.-

Administration générale - Personnel

Notre secrétaire municipal Monsieur Jacky Reymond a fait valoir son droit à la retraite au 15 octobre 2016 et notre employé communal Monsieur Noël Bifrare en a fait de même au 31 décembre.

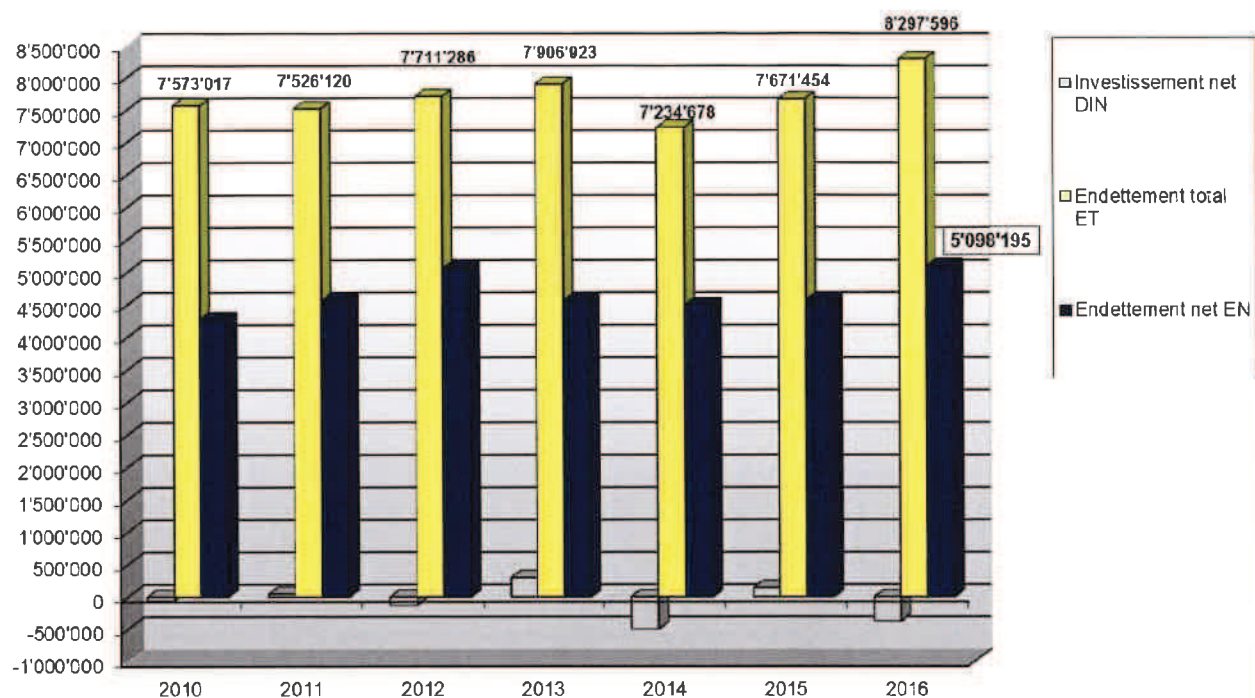
Nous avons donc mis ces deux postes au concours et avons eu la chance d'accueillir une nouvelle secrétaire municipale en la personne de Madame Laetitia Nicod et un nouvel employé communal en la personne de Monsieur Stephan Guignard.

Ces nouvelles forces combinées à une Municipalité fortement renouvelée, nous amène nécessairement à repenser notre manière de travailler. Des changements ont d'ores-et-déjà été apportés, notamment les horaires d'ouverture du bureau, et d'autres sont en cours (informatique, archives, centrale téléphonique, etc).

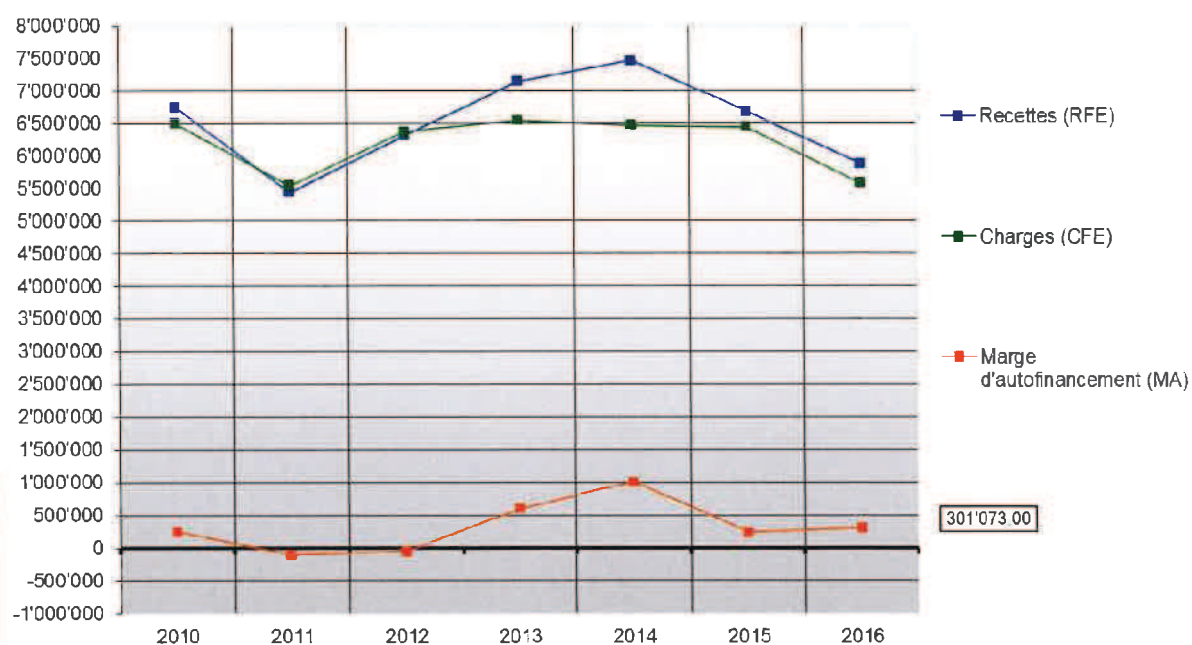
Cette équipe est complétée par notre fidèle boursier, Monsieur Michel Chaupond et notre employé communal Monsieur Rémy Golay.

Suite page 5

Evolution de l'endettement 2010 à 2016



Evolution des comptes de fonctionnement "épurés" de 2010 à 2016



« Quotité de la dette brute » l'échelle d'évaluation est la suivante :

< 50%	Très bon
50% - 100%	Bon
100% - 150%	Moyen
150% - 200%	Mauvais
200% - 300%	Critique
> 300%	Inquiétant

Analyse comptable 2016

L'actif disponible (AD) (compte postal, placements, débiteurs et transitoires) comprend toutes les liquidités alors que l'endettement total (ET) (dettes à long terme, dettes à court et moyen terme, créanciers et transitoires) représente les engagements de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

La différence entre (ET) - (AD) représente l'endettement net (EN).

Année (fin)	Population (au 31.12.)	ET – AD (EN)	EN / Habitant fr.
2006	1291	2'747'170	2'128.00
2013	1'364	4'567'140	3'348.35
2014	1'440	4'504'348	3'128.02
2015	1'425	4'576'536	3'211.60
2016	1'439	5'098'194	3'542.87

De plus, l'endettement net (EN) est le meilleur indicateur du niveau d'endettement communal, le tableau ci-dessous montre son évolution (**rapport MA/EN**). On estime que ce ratio devrait si possible rester supérieur à 15% et ne pas être en dessous de 5%.

L'évolution des comptes de fonctionnement est également mentionnée dans le même tableau, le rapport (**MA/RFE**) idéal serait qu'il soit supérieur à 10%. (Illustration *graphique*, voir ci-contre)

Année (fin)	Charges (CFE)	Recettes (RFE)	Marge d'autofinancement (MA)	MA / EN (devrait > 15%)	MA / RFE devrait > 10%)
2006	4'906'098.00	5'278'820.00	+372'722.00	13.57%	7.06%
2013	6'540'108.88	7'134'475.26	+ 594'366.38	13.01 %	8.33 %
2014	6'461'792.18	7'457'747.65	+ 995'955.47	22.11 %	13.35 %
2015	6'432'839.75	6'668'977.38	+ 236'137.63	5.16%	3.54%
2016	5'577'147.73	5'878'220.48	+ 301'072.75	5.91%	5.12%

D'autre part, l'analyse de la structure du Bilan permet de:

1. S'assurer de la couverture financière des fonds de réserve.

Le montant des actifs disponibles (AD) après déduction des engagements courants, correspond à l'**AD net**. Celui-ci doit être supérieur ou égal au montant des réserves (N° 928 du Bilan)

	2015	2016
Actifs Disponibles (910 + 911 + 912 + 913) /. 9123	3'094'917.77	3'199'400.92
Engagements courants (920 + 921 923 + 925)	-1'277'894.33	-1'150'195.65
Actif Disponible net	1'817'023.44	2'049'205.27
Fonds Réserve (928)	-700'986.50	-507'130.50
La différence est supérieure de fr.	1'116'036.94	1'542'074.77

2. Contrôler que le niveau des emprunts ne soit pas supérieur aux investissements.

Le montant des immobilisations devrait être supérieur ou égal au montant des emprunts.

	2015	2016
Immobilisations (912 + 914 + 915)	5'915'610.80	6'365'509.70
Emprunts (921) + (922)	-6'393'560.00	-7'147'000.00
La différence est supérieure de fr.	-477'949.20	-781'490.30

La «Quotité de dette brute »

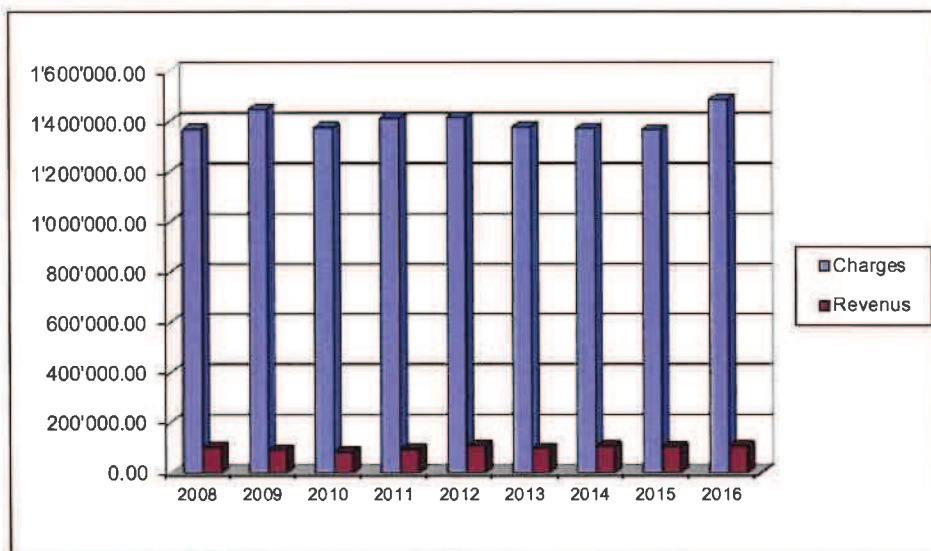
Calculé sur les emprunts et fonds (920 à 923) divisé par (RFE)
(7'673'150.49) / (5'878'220.48)

	2015	2016
	100.52 %	130.53%

ADMINISTRATION



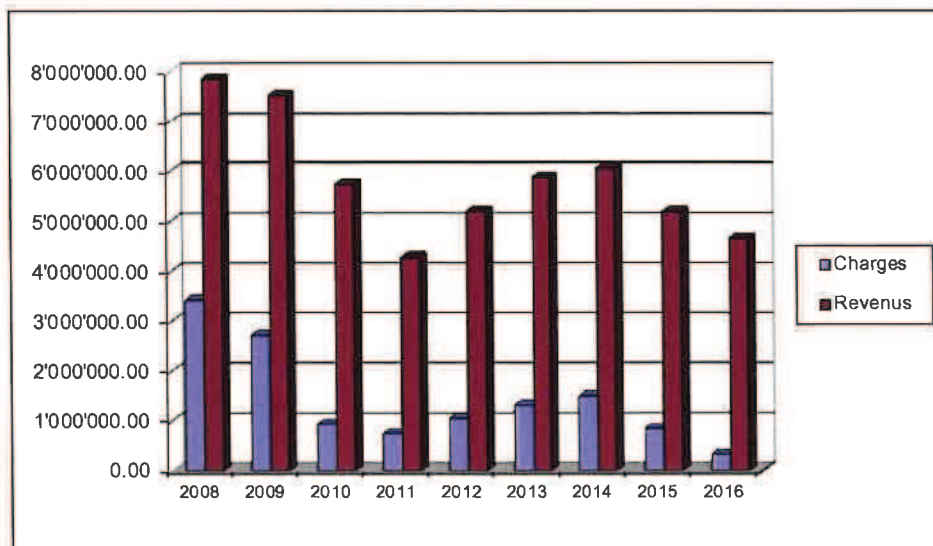
Année	Charges	Revenus
2008	1'370'576.58	102'342.90
2009	1'448'509.42	91'121.90
2010	1'376'169.32	82'375.20
2011	1'412'507.14	94'320.05
2012	1'415'617.24	108'213.55
2013	1'378'326.34	98'184.73
2014	1'373'555.28	107'116.85
2015	1'366'493.77	103'489.20
2016	1'487'055.36	107'352.95



FINANCES



Année	Charges	Revenus
2008	3'422'672.62	7'867'300.86
2009	2'717'397.91	7'526'263.15
2010	933'912.87	5'733'444.39
2011	749'459.77	4'279'149.59
2012	1'050'023.33	5'201'910.97
2013	1'314'043.94	5'874'238.71
2014	1'495'373.44	6'056'743.67
2015	847'630.25	5'179'944.38
2016	326'998.54	4'661'496.05



Considérations générales

L'année charnière 2016, à cheval entre la fin de législature 2011-2016 et le début de législature 2016-2021, a vu un gros travail sur la révision de notre plan général d'affectation (PGA) nécessitant de la part de votre exécutif le difficile exercice de se donner une vision à 25 ans sur l'ensemble des sujets que traite cette dernière, ainsi que l'obligation de se mettre en conformité avec la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Mission d'autant plus difficile qu'à ce jour, la 4^{ème} révision du plan directeur cantonal (PDcn) n'a toujours pas été avalisée par le Grand Conseil.

Cette mise en application de la LAT a vu une augmentation des demandes de faisabilité par crainte d'être touché par la diminution des réserves de terrains à bâtir sur la commune. Malheureusement, la mise en application est effective depuis mai 2015 et le service du territoire (SDT) veille à ce que les règles soient respectées. De plus, tous projets hors zone à bâtir (terrains agricoles majoritairement) font l'objet d'une attention toute particulière de la part du SDT et se traduit par un nombre d'heures conséquent de discussions et d'entrevues avec les différents services concernés. Une profusion de règlements et de lourdes procédures administratives précédant chaque décision sont nécessaires. Cette folle exigence de perfection conduit à une complexité bureaucratique effrénée. Chaque fonctionnaire rivalise de zèle pour faire valoir son orthodoxie réglementaire, mettant les élus en confrontation, alors que nous serions en droit d'attendre, si ce n'est une collaboration, du moins une oreille attentive.

Plusieurs dossiers litigieux liés à la police des constructions ont fait l'objet de recours auprès de la Cour de Droit Administratif et Public nécessitant, là encore, un nombre conséquent d'heures de la part de la Municipalité et du secrétariat pour la correspondance et les documents y relatifs. Aucun de ces dossiers n'est bouclé à l'heure actuelle.

La Municipalité aborde ainsi l'avenir avec prudence, mais également avec confiance. Elle est décidée à assurer un équilibre entre les ambitions, les responsabilités et une nécessaire maîtrise des finances.

Christophe BIFRARE

450 – Déchets

En annexe (F) le détail des coûts d'élimination des déchets Vallée de Joux.

Philippe GROBETY

460 – Collecteurs et Steps

Les analyses de contrôle de la Step du Pont montrent les faiblesses de cette dernière en matière de traitement de l'Ammonium, ceci malgré une rénovation datant d'une douzaine d'années. Dans une première réflexion, ce problème a été attribué aux eaux claires parasitant les égouts et ainsi diluant trop les éléments à traiter. Même si ce problème est une des causes, l'été particulièrement sec de 2015 a montré, par la persistance d'analyses insuffisantes, que d'autres causes devaient être envisagées.

Une expertise par un bureau spécialisé a montré dans les grandes lignes :

- Des potentiels d'amélioration dans l'exploitation de la Step; actuellement, hormis durant la saison froide, les analyses sont satisfaisantes.
- Des tassements différentiels sont apparus dans le bassin d'oxygénation/décanteur qui péjorent le traitement.
- La transformation de la Step d'un coût évalué à 1 million, avec le système kaltness permettrait de traiter 4'000 habitants, ce qui permettrait la suppression de la Step des Bioux qui n'a pas subi de transformation majeure depuis sa création en 1971. Il convient de noter que le montant mentionné ne comprend pas d'éventuelles rénovations des parties existantes dont les fonctions resteraient telles quelles ni les infrastructures de transport des eaux usées des Bioux.

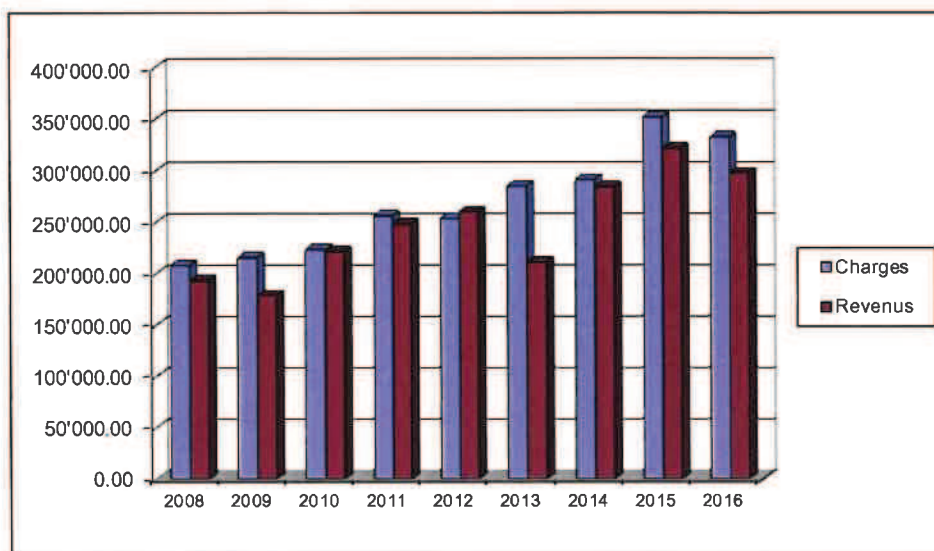
Une réflexion globale des Steps de la Vallée est actuellement en cours pour évaluer toutes les possibilités, car notamment la Step du Lieu est dans un état semblable à celle des Bioux.

Henri BURNIER

FORETS



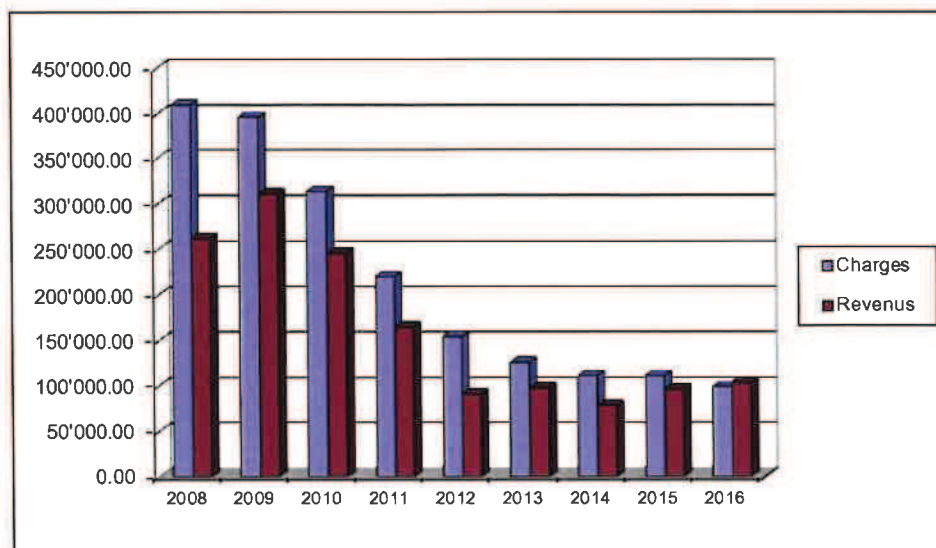
Année	Charges	Revenus
2008	208'089.40	193'299.45
2009	215'339.00	178'847.85
2010	223'523.45	221'412.05
2011	256'056.85	248'493.80
2012	253'636.90	260'511.90
2013	285'044.25	211'085.40
2014	291'298.10	284'296.80
2015	351'843.90	321'696.70
2016	332'572.25	298'008.25



ALPAGES



Année	Charges	Revenus
2008	409'988.15	262'267.05
2009	396'930.40	311'296.45
2010	313'848.80	246'091.80
2011	220'433.35	165'184.80
2012	154'283.65	91'494.30
2013	125'828.65	97'962.80
2014	111'317.45	78'536.70
2015	111'320.70	96'756.40
2016	99'195.40	103'930.65



Agrandissement Abri PC, selon le préavis N°02-2014 (situation des travaux – en cours)

Report travaux en 2015	fr.	58'204.80
------------------------	-----	-----------

Effectués en 2016

Berney Constr. (PC II) acompte	fr.	45'000.00	
Berney Constr. (chambre) acompte	fr.	104'500.00	
Chuard P.	fr.	22'194.00	
Dimag	fr.	53'973.00	
KM-Duc	fr.	5'400.00 =>	fr. 289'271.80
Rembr. SSMC acompte			fr. -225'000.00

Montant au 31.12.2016	compte 9141.14.02	fr. 64'271.80
------------------------------	--------------------------	----------------------

Total dépensé au 31.12.2016 fr. 499'271.80 (64'271.80 + rembr. 225'000.- + 210'000.-)

Total selon le préavis de fr. 568'750.- (dont 143'750.- à charge de la commune sur Fonds réserve)

Aménagement Place Prédicant, selon les préavis N°01 + 04-2014 (situation des travaux – en cours)

Report travaux en 2015	fr.	445'345.00
------------------------	-----	------------

Effectués en 2016

Néant !	fr.	0.00 =>	fr. 445'345.00
---------	-----	---------	----------------

Montant au 31.12.2016	compte 9141.14.04	fr. 445'345.00
------------------------------	--------------------------	-----------------------

Total selon les préavis N°01 et N°04 de fr. 822'000.-

Mise norme éclairage public, selon le préavis N°06-2015 (situation des travaux – en cours)**Effectués en 2016**

SEVJ SA- 1er acompte (Le Pont)	fr.	65'938.00	
SEVJ SA- 1er acompte (Abbaye-Pont)	fr.	85'760.00	
SEVJ SA- Chez Burquin (Bioux)	fr.	39'051.00	
SEVJ SA- 1er acompte (Bioux)	fr.	168'705.00 =>	fr. 359'454.00
Amortissement (prélevé s/Fonds réserve)			fr. -100'000.00

Montant au 31.12.2016	compte 9141.15.06	fr. 259'454.00
------------------------------	--------------------------	-----------------------

Total dépensé au 31.12.2016 fr. 359'454.-

Total selon le préavis de fr. 400'000.-

Réfection (Rte) Chez Burquin-Aaron, selon le préavis N° 01-2016 (situation des travaux – en cours)**Effectués en 2016**

Colas SA – 4 acomptes	fr.	369'592.25	
Ecoscan – étude bruit	fr.	4'242.00	
Thorens SA - réfection Bioux	fr.	14'580.00	
Divers	fr.	426.60 =>	fr. 388'840.85
Amortissement (prélevé s/Fonds réserve)			fr. .00

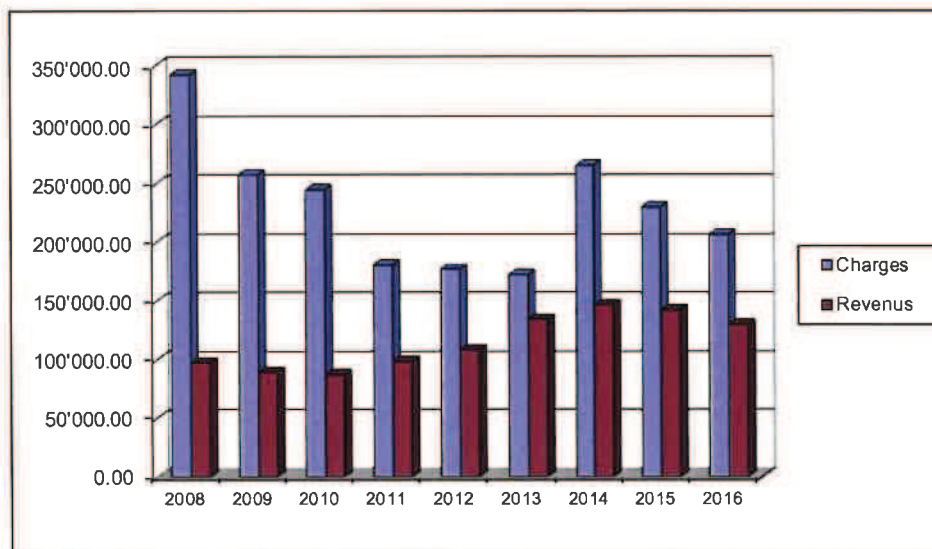
Montant au 31.12.2016	compte 9141.16.01	fr. 388'840.85
------------------------------	--------------------------	-----------------------

Crédit total selon le préavis de fr. 1'268'000.-

BATIMENTS



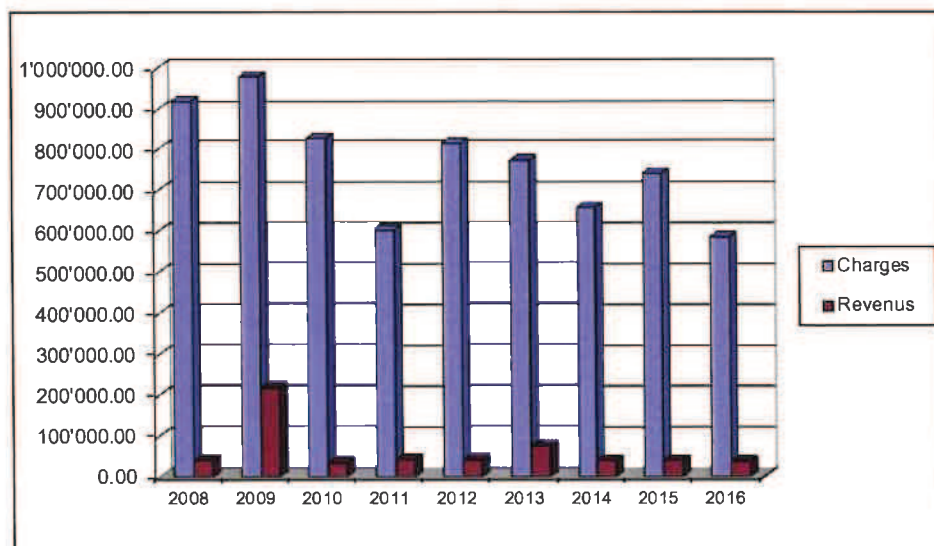
Année	Charges	Revenus
2008	342'144.90	97'351.80
2009	257'511.60	89'254.35
2010	244'472.51	87'197.80
2011	180'375.90	98'383.05
2012	177'260.85	108'409.15
2013	172'366.95	134'801.40
2014	265'352.15	146'954.00
2015	229'715.39	142'459.20
2016	206'411.25	130'148.65



TRAVAUX



Année	Charges	Revenus
2008	919'948.55	39'597.40
2009	980'083.85	218'121.15
2010	826'293.85	33'186.20
2011	602'843.80	43'133.90
2012	814'275.60	41'003.72
2013	772'721.35	74'595.42
2014	658'651.15	39'880.83
2015	740'861.90	39'439.15
2016	586'311.75	36'907.73



500 – Instruction publique

L'ASIVJ (Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux) a pour but de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées. Il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés et l'accueil des élèves en dehors des heures d'école. Les organes de l'ASIVJ sont :

1. le conseil intercommunal qui est composé de conseillers communaux et de municipaux des 3 communes.
2. le comité de direction qui est composé des 3 municipaux des écoles, du directeur des écoles (voix consultative) et d'une secrétaire.
3. La commission de gestion qui est composée de conseillers communaux des 3 communes.

La commission de gestion de l'ASIVJ a donné dans son rapport du 10 mars 2017, un préavis favorable à l'approbation des comptes de l'exercice 2016. (cf. Annexe A)

Le budget 2016 de l'ASIVJ était de 3'911'800.-.

Les comptes se soldent par un montant de 3'982'218.-

Les différences s'expliquent principalement en raison d'une augmentation du nombre des élèves et donc du prix des transports (mise en place d'un bus supplémentaire), du prix de revient des repas (13'262 repas servis) et du coût du personnel de cuisine. D'autre part, le choix volontaire d'effectuer les courses scolaires en Suisse en non plus à l'étranger (suite aux attentats) est également pris en compte dans cette différence de montants.

Pour rappel, le calcul de la clé de répartition des charges pour chaque commune se base sur un ratio nombre d'élèves et nombre d'habitants.

FONDATION IDEA Année civile 2016**Indemnités de Déplacement et de résidence pour Etudiants et Apprentis**

Cette fondation d'utilité publique a pour but d'octroyer des indemnités de transport et de résidence aux étudiants et apprentis devant se déplacer ou prendre un logement en dehors de la Vallée de Joux pour leurs études ou apprentissages et dont les parents habitent la Vallée de Joux (article 3 des statuts du 02.11.2011).

Au capital initial s'ajoute les ressources suivantes : cotisations de la SIC et des 3 Communes de la Vallée, contributions de la Fondation Paul-Edouard Piguet, dons et legs.

Le Conseil de Fondation après renouvellement des municipalités est constitué comme suit depuis juillet 2016 :

M. Pierre-André Meylan	Président	Fondation Paul-Edouard Piguet
M. Alain Bourqui	Vice-président	SIC
M. Patrick Berkthold	Secrétaire	Municipalité de l'Abbaye
Mme. Carole Dubois	Membre	Municipalité du Chenit
M. Michel Beetschen	Membre	Municipalité du Chenit
Mme. Françoise Messer	Membre	Municipalité du Lieu
M. Jean-Philippe Dubois	Membre	SIC
Mme. Monique Aubert	Caissière	

L'aide dispensée par la Fondation IDEA comporte ainsi deux volets : transports ou logement, qui ne peuvent être cumulés. Pour l'année 2016, la Fondation IDEA a octroyé pour :

122 bénéficiaires des indemnités de logement dont 96 à L'Abbaye

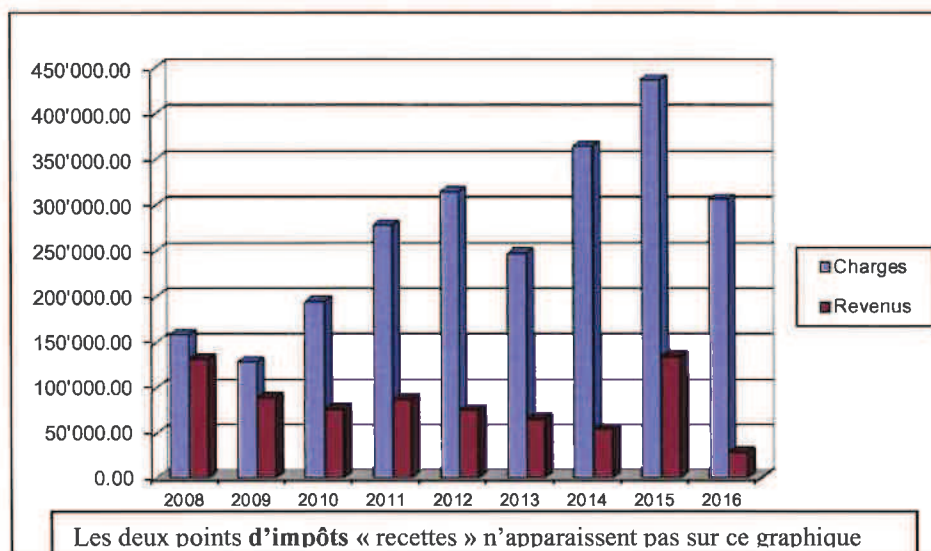
81 bénéficiaires des indemnités transport dont 15 à L'Abbaye

ACTIVITES DE POLICE



Année	Charges	Revenus
2008	158'746.60	131'857.30
2009	128'693.50	89'757.80
2010	195'127.35	77'113.50
2011	278'465.25	88'016.20
2012	315'314.88	76'178.75
2013	247'704.88	66'119.75
2014	364'730.20	54'703.40
2015	437'269.18	134'808.85
2016	307'036.24	27'913.00

* (30'000.-)
*(108'400.-)

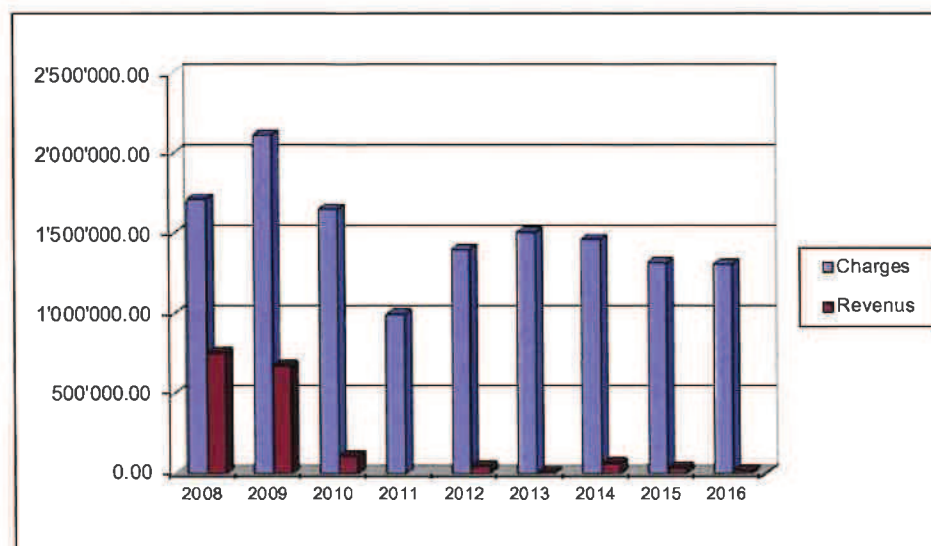


* retrait Fds (abris)

SERVICE SOCIAL



Année	Charges	Revenus
2008	1'715'834.65	757'141.00
2009	2'114'574.40	677'538.00
2010	1'653'619.40	108'816.00
2011	998'479.30	
2012	1'402'143.65	46'484.78
2013	1'510'124.35	4'780.82
2014	1'466'271.95	65'812.10
2015	1'321'813.60	36'664.60
2016	1'311'560.85	18'963.00



640 - Pompes Funèbres de la Vallée de Joux (PFVJ)

Le total des recettes se sont élevés à CHF 228'634.65 et les dépenses à CHF 219'385.58

Le résultat d'exploitation est de CHF 9'249.07 qui a été utilisé comme suit :

• Réserve débiteurs	CHF	9'000.00
• Augmentation du capital	CHF	249.07

Ainsi le capital s'élève au 31 décembre 2016 à CHF 85'839.05

730 - AVASAD (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile)

L'AVASAD est l'association faîtière des associations ou fondations qui gèrent les CMS, l'association à laquelle nous sommes rattachés est l'ASPMAD (Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile) basée à Yverdon.

Couvrant le territoire du district Jura-Nord vaudois, ainsi que la région de Cossonay, l'ASPMAD gère 9 centres médico-sociaux, 1 équipe infirmière d'appoint, une équipe mobile, le BuMA (bureau des moyens auxiliaires), l'Espace Prévention et le TMR (Transport pour personnes à mobilité réduite) Nord vaudois.

La contribution communale 2016 était de 90.- par habitant. L'ASPMAD et l'AVASAD s'efforcent de maintenir les prestations auprès de la population, tout en limitant les engagements des fonctions d'encadrement afin de limiter la hausse des contributions publiques.

Patrick BERKTOLD

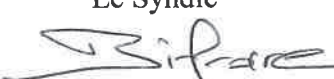
Fondé sur ce qui précède, nous invitons votre Conseil à :

1. Approuver le présent exposé.
2. Adopter les comptes de l'exercice 2016, avec un excédent de recettes **fr. 51'576.74**
3. Donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016.

La Municipalité se tient à votre entière disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers(ères), à l'assurance de sa parfaite considération.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

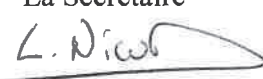
Le Syndic



Christophe Bifrare



La Secrétaire



Laetitia Nicod

Délégués municipaux: Christophe Bifrare, Syndic.
Paul-Claude Rochat, Grobéty Philippe, Henri Burnier, Patrick Berkold

Commission: Jâmes Favre, rapporteur
membres Berney Luc, Cabras Roméo, Meylan Pascale, Peter Daniel
suppléants Bonny Joakim, Du Bois Bertrand